

Chères Rentières, chers Rentiers,

L'année 2015 ayant été très volatile, la performance de l'exercice a été de -0.69% sur l'ensemble des placements. Malgré cela, la santé de l'Institution de prévoyance reste satisfaisante. Le taux de couverture est supérieur à 100% (101.0%). Le taux technique a été abaissé à 3% (auparavant 3.5%), afin de permettre la constitution d'une réserve supplémentaire de CHF 2'646'110.- qui assurera la pérennité du paiement des rentes.

Compte-tenu de l'inflation nulle et des efforts de constitution des réserves complémentaires pour le paiement des rentes, ces dernières ne bénéficieront pas d'indexation en 2016.

Le CMG a terminé le remboursement de sa dette initiale de fusion et l'IJD devrait l'achever en 2016.

Le Conseil continue d'opérer une professionnalisation en matière de placements. Il s'est ainsi adjoint les services de Monsieur Jacques Raemy en tant que consultant financier externe pour analyser et commenter la qualité des prestations des gestionnaires financiers. Le Comité de placement est également très actif pour proposer de nouveaux véhicules d'investissements plus rémunérateurs et durables.

Le Conseil de fondation est enfin au complet. Il a accueilli les représentants des nouvelles écoles de la CEGM, soit Monsieur David Gassmann comme représentant employés et Monsieur Pierre-Alain Bidaud comme représentant employeurs.

L'ensemble des règlements concernant la Fondation ainsi que le rapport du Président sont disponibles sur le site internet de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts, www.musiquesarts.ch. Nous vous suggérons de le consulter régulièrement, il a bénéficié d'un lifting à l'automne 2015.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute question et vous envoyons, chères Rentières, chers Rentiers, nos salutations les plus cordiales.

Fait à Genève, mai 2016.

Pour le Conseil de Fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Gérard Zihlmann



Eric Jaques-Dalcroze